

Il faut a-na-ly-ser !

Par **jeudi7**, le **03/05/2016** à **10:37**

Bonjour à tous !

Etudiante en L1, je me débrouille plutôt bien en droit civil, en cas pratique d'ailleurs, et toutes les autres petites matières mais c'est vraiment la cata en droit constitutionnel : à chaque fois la même reproche de ne pas analyser mais plutôt réciter mon cours.

Je fais de mon mieux pourtant pour bien expliquer mes dires, les relier au sujet, la problématique, délivrer des exemples, bref donner un sens à mon analyse mais il semblerait que je sois vraiment loin loin...

Je suis dans une licence par correspondance alors j'ai très peu d'entraînements notés (un galop et un partiel) donc c'est pas évident de m'évaluer ainsi.

Quelles sont vos astuces pour véritablement approfondir un sujet et ne pas vous contenter de réciter le cours ? En droit constit surtout, les sujets restent plutôt classiques (le président dans la Vème, le parlement et la loi...).

Merci bien :)

Par **Visiteur**, le **03/05/2016** à **12:48**

Bonjour.

Ben justement il faut approfondir comme vous dites. Faire des recherches dans les revues juridiques, les manuels, etc. et aller plus loin que le simple cours.

Et avec tout ça vous pondrez une jolie réflexion sur le sujet posé. Plus facile à dire qu'à faire naturellement.

Par **Mortarion**, le **03/05/2016** à **15:48**

Pour ce qui est d'éviter le hors-sujet et la récitation de cours pendant le contrôle, je dirais que le plus important est de bien problématiser, surtout en Droit constitutionnel.

Par exemple, si le sujet est le Président de la République et le Premier ministre, si la problématique est: "Quel est le rôle du Premier ministre face au Président ?" ou "Comment

est séparé le pouvoir exécutif sous la Vème ?" ou quelque chose du genre, le sujet ne pourra pas être approfondi et sera obligatoirement une récitation de cours.

Par contre, une question plus critique comme "La bicéphalisme de l'exécutif est-il vraiment encadré sous la Vème?" ou "La séparation du pouvoir exécutif est elle réellement appliquée sous la Vème?", vous serez obligé de fonder votre copie sur un raisonnement, ce qui je pense force à l'approfondissement.

Par **jeudi7**, le **03/05/2016** à **16:41**

Je vous remercie pour ces réponses ! Effectivement, le problème vient peut-être (et surtout ?) d'une mauvaise problématisation du sujet de ma part : j'ai tendance à beaucoup apprécier les plans évolutifs, ce qui est apparemment une erreur et un piège dans pas mal de sujets !